



Carte d'identité passeport périmés

Par **legiptien**, le **16/02/2014** à **22:12**

Bonjour,

Ma question est la suivante:

En cas de décès peut t'on rentrer dans son pays d'origine
"l'Algérie" pour être inhumé sachant que les papiers administratifs passeport algérien et carte
d'identité algérienne sont périmés depuis plusieurs années...
sauf pour la carte d'identité dite carte de séjour faite en préfecture pour les algériens établi en
France, travaillant sur le territoire Français qui reste pour le moment non périmé...

Donc faut t'il refaire les documents algérien ou est ce que la carte d'identité dite titre de séjour
faite en préfecture suffise?

Merci pour vos réponses...